



CONCOURS Les conseillers à l'honneur!

FORMULAIRE DE CANDIDATURE ÉDITION 2019

CATÉGORIE **CONSEILLER DE MOINS DE 40 ANS** QUI S'EST ILLUSTRÉ DANS L'ANNÉE

Candidature déposée par le candidat

Nom	dii	candidat	٠

Titre:

Nom de l'entreprise/ réseau/courtier/agent général:

Numéro de téléphone :

Courriel:

Quels permis ou titres détenez-vous?

Conseiller en placement (de l'OCRCVM) Courtage en épargne collective (de la CSF) Planification financière (de la CSF)

Assurance de personnes (de la CSF)

Assurance collective (de la CSF)

Courtage en plan de bourses d'études (de la CSF)

Veuillez répondre aux questions suivantes :

- 1. Décrivez en quelques lignes votre parcours professionnel des dernières années.
- 2. En quoi votre pratique, vos compétences ou votre présence font-elles rayonner l'industrie financière du Québec?
- 3. En moyenne, combien d'heures consacrez-vous par semaine à vos engagements dans votre industrie (en dehors de vos heures de travail), et pourquoi?
- 4. En moyenne, combien d'heures consacrez-vous par semaine à vos engagements dans votre collectivité, et pourquoi?

POUR ÊTRE ADMISSIBLE, LE CANDIDAT DOIT :

- Résider au Québec et œuvrer dans l'industrie à temps plein;
- Avoir moins de 40 ans au 31 décembre 2018;
- Avoir une bonne réputation et un dossier disciplinaire vierge;
- · Être enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF);
- Le gagnant devra être présent lors de la soirée « Personnalité financière de l'année », le 5 février prochain, à Montréal;
- Le dossier doit être déposé avant le 28 septembre 2018, à 17h.

POUR QUE LE CANDIDAT SOIT DÛMENT INSCRIT, LE DOSSIER DOIT CONTENIR:

- 1. Le formulaire d'inscription;
- 2. Un curriculum vitae à jour du candidat.

Tout dossier de candidature incomplet ne sera pas considéré par le jury.